



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers  
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

En l'an deux mille vingt et un, le 1<sup>er</sup> avril à 20h00,  
le Comité Syndical du SYndicat Mixte pour le Tri sélectif et le Traitement des Ordures  
Ménagères et assimilés de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,  
s'est réuni en salle de La Capitelle au Mazel à MONISTROL sur LOIRE  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président.

### Etaient présents :

*. Les membres titulaires, ci-après (21) :*

- Mme ARSAC-DELAIGUE Nathalie
- Mme BAYET Evelyne
- M. BORY René pour suppléance de M. JOLIVET Guy
- M. BENEVENT Thierry
- M. BONNEFOY Christian
- M. BONNISSOL Fabien
- M. CAPPY Laurent
- M. CONVERS Michel
- Mme DEFOUR Anne
- M. DUBOUCHET Éric, vice-Président
- M. FOURNIER Alain
- M. GESSEN Philippe
- Mme GIRAUD Josiane
- M. LIOGIER Pierre
- M. LYONNET Jean Paul, Président
- M. MARTIN Alain
- M. MEILLER Pascal
- M. MONCHER Jean-Pierre
- M. MONDON Michel
- M. MOUNIER Anthony
- M. RIFFARD Patrick



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers  
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

**Etaient absents excusés :**

*. Les membres, ci-après (15) :*

- M. ASTIER Thierry
- M. AULAGNIER Jean-Paul
- M. BARRY Bernard
- M. BRAYE Yves
- M. CELLE Jean-Paul
- M. FREYSSENET Dominique
- M. GIBERT Christian
- M. GUINTA Calogero
- M. GROS Éric
- M. JOLIVET, suppléé par M. BORY René
- Mme LARDON Karine
- Mme MANGIARACINA Annie
- M. MOREL Pierre
- M. ROUCHOUSE Didier
- Mme ROUX Justine

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2021 04 06

Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire – **Budget : SYMPTTOM.**

Séance du : 1<sup>er</sup> avril 2021

**Objet** : Budget SYMPTTOM : reprise de provision pour charges exceptionnelles.

Monsieur le Président rappelle que par délibération n° 2019.12.31 du 30 décembre 2019, le comité syndical a décidé de l'instauration d'une provision pour charges exceptionnelles. La constitution de cette provision avait été décidée en application du principe de précaution, afin d'atténuer l'impact budgétaire sur les années à venir des travaux d'exploitation du site dont la durée est plus longue que le temps de remplissage des casiers.

Il est opportun de reprendre cette provision cette année afin d'augmenter l'autofinancement sur l'exercice, dont les dépenses d'équipement s'élèvent à ~ 931 000 €.

Le crédit correspondant au compte 7875 – Reprises sur provisions pour risques et charges exceptionnels - est prévu au budget primitif 2021 SYMPTTOM.

Le Comité syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité sur 21 votants,

- **APPROUVE** la reprise de la provision en totalité, soit 150 000 €.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour l'application des présentes dispositions.

Fait et délibéré à Monistrol-sur-Loire, le 1<sup>er</sup> avril 2021

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI SÉLECTIF  
ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS  
ET ASSIMILÉS DE LA RÉGION  
DE MONISTROL SUR LOIRE  
**S.Y.M.P.T.T.O.M.**  
Hôtel de Ville  
7, avenue de la Libération  
BP 20019  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
TEL. 04 71 46 53 45

Le Président,



Jean-Paul LYONNET

AR PREFECTURE

043-254300395-20210401-D20210406-DE  
Regu le 09/04/2021